

20 février 2007

07.312

Question Odile Duvoisin**A quand un programme neuchâtelois de dépistage du cancer du sein?**

Au vu de la situation financière très préoccupante des finances cantonales, le Conseil d'Etat informe le Grand Conseil le 30 août 2005 qu'il retire le rapport sur la mammographie (coût annuel prévu: 280.000 francs sur 5 ans). Stupéfaction!

Le 6 septembre 2005, la Banque Cantonale Neuchâteloise annonce qu'elle met à disposition du canton la somme nécessaire, soit 1,4 million, afin de réaliser un programme de dépistage du cancer du sein pour le canton de Neuchâtel. Soulagement!

Le 1^{er} juin 2006, *L'Express-Impartial* titre: "*Un dépistage bien fragile. Dernier canton romand à ne pas proposer de dépistage systématique, Neuchâtel proposera cette prestation dès janvier 2007. Mais le programme pourrait s'interrompre à ... fin 2007, suite à une décision fédérale.*" Forte inquiétude!

Février 2007! Quid de ce projet?

Combien de temps les femmes neuchâteloises devront-elles encore attendre? Le temps presse, des vies sont en jeu!

Nous sommes très inquiètes et soucieuses du silence qui règne autour de ce dossier. Nous remercions le Conseil d'Etat d'informer le Grand Conseil en détail de l'évolution de ce dossier ainsi que des échéances prévues.

Cosignataires: M. Maire-Hefti et K. Coassin.